

safac
N 49 4F

Folklore de CHAMPAGNE

LA LESSIVE



Marie-Claude BRUNET,
Responsable du groupe «Les chènevotots» de Saint-André.

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832.44 Paris

Abonnements

De soutien	20 F
Simple	15 F
Etranger	40 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité - 10000 Troyes
Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV - 10000 Troyes

OCTOBRE 1975

Numéro 49

LA LESSIVE

Enquête

Gilbert Roy

Photos

Jean Daunay
Gilbert Roy
A.-M. Barbaux
J.-M. Douillot

Maquette

Gilbert Roy

Impression Offset
Imprimerie SONODA - TROYES
Dépôt légal 1975 N° Reg. 675
Commission Paritaire N° 53035

Tout augmente. A commencer par le prix du papier. C'est hélas, une triste réalité dont chacun d'entre nous est conscient, un phénomène bien actuel auquel personne n'échappe et que notre Association ressent fortement, au moment même où elle pensait que sa trésorerie allait pouvoir, enfin, être un peu plus à l'aise.

Nous voici confrontés à un dilemme. Ou bien augmenter, nous aussi, le prix de notre Revue, ou bien risquer à plus ou moins longue échéance l'asphyxie. Il va sans dire qu'aucune de ces deux éventualités ne nous tente.

Depuis plus de dix ans, nous nous efforçons de maintenir un taux de cotisation accessible à tous. Reconnaissons que l'aide financière de certains Organismes facilite notre tâche. Reconnaissons également que la majorité de nos lecteurs ont bien voulu souscrire un abonnement « de soutien ». (Quelques-uns de nos fidèles amis ont même accepté de figurer sur la liste des membres bienfaiteurs !)

Mais cela ne semble plus suffisant pour assurer le « volant » financier dont nous avons un impérieux besoin.

Il n'est pas question que nous baissions les bras et que nous attendions passivement d'être terrassés par la conjoncture.

Alors, que faire ?

Voici qu'arrive l'époque des réabonnements qui tous, vous le savez, partent du 1^{er} janvier de chaque année.

Il n'est peut-être pas trop tôt pour réclamer à chacun d'entre vous sa cotisation pour 1976. Si vous le faites tout de suite, vous nous évitez un rappel. Trois cents rappels ont fait déboursier à la Safac, en 1975, 18 000 centimes. Il est vrai que nous y avions joint ce questionnaire sur la lessive qui nous a valu plus de 80 très intéressantes réponses. Ceci valait bien cela.

Mais il y aurait mieux encore.

De temps à autre, nous recevons une lettre qui dit en substance : « J'ai découvert *par hasard* l'existence de votre Revue... » Ce qui nous amène à penser que nous n'avons pas fait tout le nécessaire pour qu'elle soit bien connue.

Il ne nous est guère possible de recourir à la publicité. Cela nous reviendrait fort cher et nous ne sommes pas sûrs que ce soit la meilleure formule.

Mais si chacun de nos lecteurs acceptait de prospecter un peu autour de lui et de présenter FOLKLORE DE CHAMPAGNE à ses parents ou connaissances, il est bien certain qu'il trouverait au moins une personne, une bibliothèque, une école, qui ne refuserait pas de s'abonner. Si chacun des abonnés actuels le voulait bien et trouvait un autre abonné, un seul, nous approcherions les mille revues à distribuer chaque trimestre. Nos finances seraient soulagées et la Safac verrait doubler son audience.

Serait-ce trop beau ? Il n'est pas interdit de rêver ! Nous sommes en droit de le faire... et d'espérer.

J. DAUNAY.

LE TEMPS DES BEUÏES

Au XIX^e siècle, les armoires de nos campagnes étaient, dit-on, « pleines à craquer » de chemises et de draps. Une femme de la région d'Épernay possédait entre 25 et 30 chemises. A Saint-Dizier, la grand-mère de Mme Perrin reçut en dot, le 15 février 1883 : « 100 paires de draps,
48 chemises de femme,
83 chemises d'homme
100 torchons de grosse toile, toile mi-fine et toile fine (lin) ».

Il est vrai que son arrière-grand-père était tisserand à Contrisson, dans la Meuse.

Mais de tels trousseaux n'étaient peut-être pas si rares, puisque M. Hampe, ébéniste à Viâpres-le-Petit assure avoir fabriqué de nombreuses armoires « rien que pour y mettre des chemises ».

Fait de lin ou de chanvre épais, pratiquement inusable, ce linge durait « toute une vie » et pouvait même se transmettre d'une génération à l'autre. De tels monceaux de « beau linge » n'incitaient pas les femmes à faire la **bue** (1) trop fréquemment. Elles en étaient d'ailleurs très fières mais n'étaient pas pour autant à l'abri de l'ironie des voisines. Ainsi à Langres, une femme « bien aisée » était-elle appelée la **Mère Trei-bonnets - quait-chaijets**, tandis qu'une autre de Villeneuve-au-Roi avait été baptisée la « Double-Double ».

Pourtant cette légende des grosses armoires bien pleines ne doit pas faire oublier qu'il y avait encore une majorité de pauvres gens et que, pour eux, une seule armoire ou un coffre suffisait à resserrer tout le « bien » de la famille, fût-elle nombreuse.

1) Faire la lessive se dit : **buer, bier, fare la buie, la beuïe, la biée, la burie**, selon les localités, sans qu'il semble y avoir de répartition géographique bien définie. Ces termes ont tous la même origine que **buer**, mot vieux français pour lessiver et dont il nous reste « buée » et « buanderie ».

2) Voici quelques précisions concernant le temps des **buries**, fournies par nos correspondants :

Champignol : Mme Madeleine Dumont la faisait tous les mois après la guerre de 14. *Les Riceys* : 2 fois par an. *Rumilly-les-Vaudes* : toutes les 6 semaines, « mais la Nini Charron, tous les six mois ». *Villemaur-sur-Vanne* : guère plus de quatre fois l'an. *Villemoyenne* : « pas des trente-six lessives comme aujourd'hui, tous les quinze jours, mais 2 à 3 fois par saison ». *Auxon* : 3 à 4 fois par an. *Neuville-sur-Seine* : 2 à 3 fois l'an et 3, 4 fois, peu

avant 1914. *Mousseux* : 3 à 4 fois l'an. *Gyé-sur-Seine* : 2 à 3 fois l'an « parce que généralement, dans les familles, on était assez nombreux et il y avait toujours les domestiques, surtout l'été pour les vignes ». *Celles-sur-Ource* : tous les 2 à 6 mois. *Polisy* : 1 fois par an. *Polisot* : 1 fois par an. *Origny-le-Sec* : tous les 3 ou 6 mois ou 1 fois par an. *Soulaines* : tous les 2 mois. *Chaource* : 1 fois par an, au printemps. *Saint-Phal* : tous les 3 ou 6 mois. *Viâpres-le-Petit* : 3 à 4 fois par an. Dans les autres départements de notre province, Marne et Haute-Marne, nous trouvons les mêmes cadences. *Arc-en-Barrois* : 2 fois par an. *Rachecourt-sur-Blaise* : 2 à 3 fois par an. *Chavot-Epernay* : 1 fois par an. *Baizil-Epernay* : tous les deux mois; *Semoine* : 1 fois par an.

A *Chevillon* (Haute-Marne), la lessive au cuveau se pratiquait encore avant la guerre de 1940-1945.

Pauvreté n'est pas vice, mais elle n'a jamais anobli celui qu'elle touche. Aussi ceux qui n'avaient que deux chemises, « une-au-cul » et « une-au-ru », sauvaient la face en les portant plus longtemps et en faisant la « lessive du Gascon » : 3 mois à l'endroit et 3 mois à l'envers !

Ainsi, arrivaient-ils à suivre la cadence des **buries** qui pouvait être bimestrielle ou... annuelle. Cependant, en règle générale, on pratiquait de 2 à 4 **bieuies** par an, selon les changements de saisons (2).

**A la Saint-Thomas
Cuis ton pain, buis tes draps,
Dans trois jours Noël t'auras.**

Il n'était donc pas question de faire « 36 lessives tous les 15 jours comme aujourd'hui », mais de suivre le cycle des travaux en respectant les interdits religieux.

On ne lessivait pas le dimanche et, de préférence, pas le vendredi. Mais malheur à celle qui **coulait** le Vendredi-Saint. Une lessive du Grand-Vendredi ou de la Semaine-Sainte faisait mourir son mari dans l'année. Il en allait de même dans l'octave de la Fête-Dieu et il était mauvais de conserver le **léchu** provenant de ces périodes.

Avant de **bier** on avertissait les voisins. Certaines apportaient alors un petit ballot de linge et, pour le reconnaître, faisaient un nœud à l'extrémité de chaque pièce. Ce linge était rendu à sa propriétaire lorsque la lessive était **coulée**, à charge pour elle de le laver au ru. A Polisy, cette pratique se nommait le **couplet** 3) et l'on disait à ce sujet que « plus les commères étaient bavardes en apportant leur linge, plus le léchu serait bon ».

Cette **buie** se faisait en dehors ou dans une pièce spécialement préparée « parce que ça sentait mauvais » et qu'il y avait beaucoup de buée. On profitait de la chambre-à-four, du fournil, d'un appentis, d'un haloir, ou simplement d'un coin de grange.

3) Le **couplet**, c'est l'action de rassembler, d'assembler des éléments venus de l'extérieur (latin « copulare »).

4) De par sa construction, ce **trépid**, souvent fabriqué par le menuisier du village, a l'aspect d'un Y ou d'un T dont les branches sont fichées de pattes. Selon ce que cette forme inspire, on l'appellera :

Trois-pieds, tropieds, c'est-à-dire trépid.
Bicorne, bigorne, (latin *bicornis* : qui a deux cornes) mots français pour des acceptions différentes (chapeau et enclume).

Bécoille, becaille, en français béquille, diminutif de bec, mot venant du gaulois (latin « beccus »).

Tinette, cette appellation étant en rapport avec son usage puisque ce trépid porte la tîne (5).

5) Cette cuve a deux noms distincts : **Cuvreu, cuvieu, cuvio, couvo, cuai**, français cuveau et cuvier.

Tino, tno, tinet, tinète, en vieux français la tinette et la tîne étaient des vaisseaux de bois destinés au transport de l'eau (latin « tina »).

6) Cette poignée de paille pliée en deux sur une cheville de bois était :

Torche, vieux français désignant un bouchon de paille (latin « torca »).

Frotte, car on se servait d'un même bouchon pour étriller les bêtes (latin « fricare »).

Bujin, dujin, duji, la poignée de paille était pliée en deux (latin « duas »).

L'effet produit apporte aussi d'autres désignations :

Goulet, goulote, rigoulote, goulaigne, français goulot, de gueule (latin « gula »)
Picha, picherote, pissu pissote, français « pissette », du mot « pisse » (latin « pectus »).

Le changement de matière donne également d'autres désignations :

Falo, lorsque le bouchon est constitué d'une poignée de sarments de vigne. Il est alors semblable au falot de bois servant à l'allumage du feu (latin « focilo » ranimant).

Buchote, chevillote, buchette et chevillote (le **ote** étant l'équivalent du «ette» français) lorsqu'on se contentait de rouler quelques bouts de chiffons sur une cheville de bois.

7) Dans quelques régions, le cuvier portait un trou situé latéralement, auquel on pouvait adapter un robinet.

On disposait horizontalement une grosse branche fourchue, la **becnille**, sur trois gros **fuchios**, l'ensemble formant un trépied 4).

La lessive terminée, il ne fallait pas oublier de la retirer. Au Mesnil-Saint-Loup, on assurait que si une femme enceinte avait « laissé la bique sous le cuvier », peu avant l'accouchement, elle risquait des coliques.

Sur cette **bigorne**, on installait le gros cuvier 5) destiné à contenir le linge. Ce **couvo** en bois blanc ou en sapin, - le chêne aurait taché, - était ordinairement conservé en cave pour éviter qu'il ne se dessèche et **tombe en douvelles**. Malgré cette précaution, il était souvent nécessaire de l'abreuver, de le faire renfler avant usage. Si la dessiccation avait déformé les douves, on obstruait les fentes avec des brins de jonc ou d'osier pour qu'il ne « perde pas plus ». Il avait un diamètre de 1,20 à 1,50 mètre et pouvait permettre d'entasser jusqu'à 40 draps. Le fond était percé, vers le bord, d'un trou de bonde.

Afin que l'eau de lessive s'écoule lentement, en **pichrote**, le **trou-du-cuai** était partiellement obstrué par une poignée de paille de seigle, une **frotte de glu** pliée en **dujin** sur une **buchote** de bois blanc formant cheville 6). Dans les pays vigneron, on remplaçait cette **pichate** par un **falo** de sarments. On y plaçait aussi quelquefois un robinet. C'était le **cochet**, la **broche** ou la **cannelle** 7).

Cochet, cette désignation viendrait de ce que le robinet, avec son papillon de serrage, avait le profil d'une tête de coq (?). Mais cela pourrait être aussi la pièce qui s'incrétait dans la **coche**, l'entaille (?) Cf. le sens rabelaisien de l'anglais « cock ».

Broche, **cannelle**, l'usage de ces mots pour robinet est fautif car ces deux pièces sont normalement des tubes de bois ou de métal ne comportant pas de clé.

Robin, robinet, vieux mot français.

8) A Maizières-lès-Brienne, le fond était garni de brins de viorne. En Brie champenoise, dans le Baizil, à 15 km d'Épernay, on utilisait du **marcelin** ou **vorde**; fendu et taillé à la longueur requise, selon le diamètre du fond.

9) Le trou de bonde de la cuve à lessive était le **boudon**, le **trou de tampon** et, par plaisanterie homophonique, le **trou du cuai**.

10) Ce vaisseau de bois destiné à recueillir les écoulements s'appelaient parfois :

Cuvlo de dsou, cuvlier de dessous.

Rcueillo, **recueillon**, **rcueillou**, français recueillir.

Mais plus fréquemment on trouve :

Jerle, **jarle**, **jâle**, **jerlon**, français jale, vieux français gale, galon, sorte de baquet, mot d'origine sans doute gauloise que l'on retrouve en anglo-saxon pour désigner une mesure de liquide.

11) Ce baquet était aussi nommé **seillon**, **seille**, **sille** (latin « situla ») vieux mot français pour vase à puiser l'eau. La **pièce à sillère** ou **pièce de sillère** est l'évier en grès sur lequel on posait la **sille** d'eau propre.

12) Cet ustensile, sorte de casserole à long manche, était la **casse** ou **casrole**, vieux français « casse », « bassin ». On pourrait rapprocher, par homophonie, ce mot au latin « quasillus », (corbeille) et cela pourrait expliquer pourquoi nous trouvons des contes où les fées vont puiser l'eau... dans une corbeille (?).

C'était aussi un **pochon** ou **poche**, mot qui désigne encore en français le bassin servant à recevoir les métaux en fusion (bas latin « popia », cuillère à pot).

13) **Chaudronate**, chaudière, chaudron où l'on faisait chauffer l'eau, (du celtique « caldrion », latin « caldaria »).

Le fond du **cuvreu** était enfin recouvert d'une couche de 20 cm environ de sarments, de **ramillons** croisillonés ou de **brins de boulin**, restants de vieux balais de bouleau. Quelquefois, on se contentait d'y placer des briques de terre cuite 8), l'essentiel étant d'éviter que le linge ne vienne colmater le **boudon** 9).

Sous cet appareil on plaçait un cuvier plus petit, un **jerlon** 10) pour recueillir le **léchu** puis on préparait les **seilles** en bois 11) destinées à puiser l'eau et les **casses** 12) emmanchées d'une longue queue en bois et servant à transvaser les liquides.

Il ne restait plus qu'à pendre la **chaudronate** 13) au **crémil** 14) de la cheminée, à moins qu'on ne la place sur un trépidé de fer ou sur le fourneau à braises. Cette chaudière en fonte qui servait ordinairement pour cuire les **embles** aux vaches, ou lorsqu'on tuait le cochon, pouvait contenir jusqu'à 100 litres d'eau.

Cette installation terminée, la lessive pouvait, enfin, commencer. Sur le fond de la **tine** garnie de sarments, on étend une grosse toile, le **boura** 15) dans laquelle on verse 7 à 8 **double**s de cendres de bois blanc 16). Les coins du **charou** sont alors rabattus et refermés la poche. La maîtresse de maison pose sur le tout un chapelet fait de rhizomes d'iris séchés, enfilés sur une cordelette, ou une poignée de clous de girofle **pou qu'ça fleure bon**. Il ne manque plus que le linge.

En effet, pendant tous ces préparatifs, d'autres femmes sont allées **échanger**. Les draps et les chemises ont simplement été trempés. Les torchons, les linges « crasseux » ont eu droit à un **lavochage** plus sérieux dans un bain de saponaire ou dans du **cristau** 17). Les linge fines, pochettes, manchettes brodées sont trempées séparément. Les coiffes ont d'abord été démontées (certaines sont constituées de plusieurs éléments assemblés au repassage) et les rubans de passementerie décousus.

14) La crémaillère, suspendue à une barre de fer ou à un crochet scellé dans la cheminée était un **crémil**, **crinmail**, **crémo**, **crémol**, **cramail**, (latin *cramaculus*, *cremare*, brûler). Il est à noter que si le français a retenu le mot *crémation* et ses dérivés, le langage populaire a gardé « *cramer* » pour brûler à feu vif.

15) Ce linge porte trois noms synonymes. Ces variantes régionales (voir carte) proviennent, non d'une différence linguistique mais de la vision que l'on peut avoir de l'objet. Ce peut être un **charou**, un **fleurier**, un **boura**.

Le charrier, **charoi**, **charou**, **charo**, **chanrou**, **chorou**, **choron**, **choreu**, **cenreu**, **ceudrion**, c'est le sac à cendres, le cendrier, (latin « *cineris* »).

Le **fleurier**, **florio**, c'est aussi le sac à cendre. Mais comme cette dernière était tamisée avant usage, on n'utilisait que la fleur de cendre, c'est-à-dire la partie la plus fine, la « fleur » (latin « *florum* ») dans l'ancienne acception de la chimie, pour substance poudreuse. Le français moderne a gardé l'expression pour « fleur de soufre » et « fleur de farine ». (Anglais « *flour* » = farine).

Le **boura**, **biou**, c'est encore le sac à cendres. Mais ici, on parle du linge lui-

même qui était une étoffe grossière, épaisse, une bure (latin « *bura* »). A Ricey, les tabliers de travail en toile serrée sont encore dits **en biou**.

Ce linge est quelquefois, mais rarement, appelé nouet (français) et **tapin**, de tape, bouchon de linge en ancien français (terme encore usité dans la marine).

16) La cendre destinée à la lessive était recueillie dans l'âtre. Chaude, elle était retirée avec la **pellote** à long manche et versée dans le cendrier ou étouffoir. Suivant les régions et en fonction également de la « richesse » de la construction, cet étouffoir pouvait avoir été construit dans la cheminée. C'était un évidement vertical ouvrant en haut par une sorte de placard et comportant à sa base une ouverture carrée de 20 cm environ permettant d'extraire la cendre froide. Autrement, on utilisait une sorte de récipient cylindrique, en fer, que l'on bouchait hermétiquement, à l'aide d'un couvercle à bord pénétrant, également en fer.

Avant usage, cette cendre était tamisée pour éliminer les charbonnettes et les corps étrangers. Dans les tuileries d'Amance, les porteurs passaient la cendre au **clive**, puis la vendaient au bois-seau, dans des sacs de toile, jusque

Mais le temps vient d'encontrer 18). Le linge est disposé en rond, de l'extérieur vers le centre, en couches successives, et régulièrement flongées 19). Cette opération, mal conduite, peut amener des déboires. Mal tassé, le linge ne « tient pas dans le cuvier », c'est une « lessive parisienne ». Par contre, tassé avec trop d'énergie, il ne laissera pas passer le léchu et formera une entrecoulée 20).

On dispose d'un drap de chanvre en forme de poche à l'intérieur du cuvier, ceci afin d'éviter que le linge soit en contact direct avec le bois. A l'intérieur on place d'abord quelques ferloques 21) puis, dans l'ordre, les torchons, les draps d'lit les toies d'oreiller, les chminches de chanvre des hommes, celles des femmes, les serviettes, les chemises de lin (homme puis femme), les caleçons, pantalons de femme, jupons, mouchoirs, lingerie fine, bonnets et coiffes. Le tout est recouvert par quelques torchons « pas sales ».

On place ensuite les « couleurs », dvantios, biaudes, fichus, bleus, qui pourront, le cas échéant, être retirés avant la fin. Enfin, on recouvre le tout avec les « coins » du drap de chanvre et l'on place un autre drap sur le dessus pour éviter au linge de « remonter » pendant les coulées.

Mais le soleil se couche, les femmes vont souper : potée aux choux, panade au lait ou soupe à l'oignon suivant le cas, et prendre un repos déjà bien mérité.

C'est la fin du premier jour.

dans la région de Saint-Usage. On nous a même dit qu'à Bagnoux-la-Fosse, l'habitude était de remplir le **biou** avec des petits sacs de cendres, peut-être y avait-il, là aussi, liaison de cause à effet (?).

Seule la cendre de bois blanc tamisée était utilisée. Celle de chêne aurait taché le linge à cause du tanin. Celle de sapin ne valait rien non plus. La meilleure était la cendre de peuplier. C'était la **cenrée** (latin « cineris »). Lorsqu'on la versait ou qu'on la tamisait, la fleur la plus fine, la poussière, le **chni** (latin « cinis ») avait fâcheusement tendance à s'envoler et à se poser... dans les yeux des voisins. Pour se débarrasser de cet indésirable il suffisait de redire sept fois de suite : **Chni d'mon œil, saute dans mon cul.**

17) **Echanger** (latin « exsaniare ») essanger, laver le linge à l'eau. On disait aussi **dégorger** ou **faire dégorger**. Lorsque le linge était particulièrement « crasseux », il était **lavoiché**, c'est-à-dire lavé succinctement dans un bain de saponaire ou de **cristau**, la **carbonate** (solution de carbonate de sodium). On le **sauçait** (bas latin « salsa » salé).

18) Dans la **tine**, le linge est **plié** ou **entsé**, entassé. Mais le plus souvent, il

sera **encontré** (latin « contrahe ») rassemblé ou **encléyé**, **encligné** (latin « cludera », « cliniare ») enfermé. Ce mot restant français pour cligner. Inversement, lorsqu'il faudra vider la tine, le linge sera **dépilé**, **détsé**, **décontré**, **décléyé**, ou **décligné**.

19) **Flonger** : serrer (latin « flagellare ») ou presser (latin « fullare ») les draps les uns contre les autres.

20) A Saint-Mards-en-Othe.

21) Les **ferloques** sont des tissus ou vêtements hors-d'usage. Ce mot pourrait provenir de « farde », vêtement en vieux français (devenu harde) et de loques (néerlandais locke), toiles usées. La contraction aurait donné farde-loques, **ferloques**. (Cf. la communication de J. Déguilly sur le mot langrois « chambrelouque » Bull. Soc. Acad. Aube, nov. 1958).

22) Si la cendre utilisée était trop forte, l'eau de lessive trop chargée en potasse devenait onctueuse et risquait de brûler les fibres du linge.

C'était du **trop-fait** ou **trop-plein**. Ce terme doit se comprendre ici dans le sens où « plein » a l'acception « saturé » (latin « plenus »).

LA COULÉE

De bonne heure, quelques femmes, parfois une seule, commencent à **couler**. Suivant l'importance de la lessive, il faut « jeter » de 10 à 12 **seilles** d'eau fraîche pour remplir la **tine**. Encore qu'« emplir » soit impossible, puisque le cuvier possède un trou de bonde ouvert à la base et que « comme un canard, il se remplit d'un bout en se vidant de l'autre ».

L'eau d'écoulement est recueillie dans le **jerlon** placé sous le trépiéd. Lorsque celui-ci est plein, l'eau est reprise avec la **poche** et versée de nouveau sur le linge. Cette première opération, à froid, se renouvelle 5 à 6 fois. Dans quelques pays on rapporte que cet arrosage durait une journée entière. De toute façon, une bonne **couleuse** se doit de « goûter » sa lessive, d'un doigt léger sans doute, pour en connaître la teneur alcaline et, éventuellement, rajouter de l'eau fraîche pour éviter le « trop-plein » 22) dangereux pour les tissus. Elle soigne son **miton** 23).

Ce premier **coulage** terminé, on procède à la **tièdote**. L'eau puisée dans le **jerlon** est mise dans la chaudière, à feu doux. Et toujours la même opération reprend : de la chaudière au cuvier; du cuvier à la **jarle**, de la **jarle** à la chaudière... cinq fois de suite (ou une matinée) car « il ne faut pas cuire la saleté dans le linge ».

La **chaufote** qui suit demande une lessive chaude mais non bouillante. On active le feu sous la chaudière et le **léchu** 24) est bon lorsque sa surface se couvre d'une légère

23) Mitonner est un mot français signifiant préparer doucement, dorloter. Il vient du mot dialectal **miton**, doux, lui-même dérivé de **mite**, chat en ancien français (latin « mitis », moelleux). Le **miton** des lavandières est donc une eau de lessive, ou de savon, qui rend un toucher doux et moelleux.

24) **Lessu**, **lessif**, **lochi**, **léchu**, eau-de-lessive (latin « lix », « lixa ») mêlée de cendres. Plus le **léchu** était **foncé** et frangé de belles bulles claires et grasses, plus la lessive était bonne (Auxon).

25) **Coulate**, **coulo**, **coulote**, **coulasson**, **coulaison**, coulage de la lessive. Ce terme couler (latin « colare » filtrer) semble être le seul utilisé pour cette opération. Les femmes, souvent professionnelles, qui s'occupaient de ce travail, étaient généralement appelées les **couleuses**. A Arrelles, une petite lessive était un **coulon**.

26) **Boulant** et **boulu**, participe présent et passé du verbe « boullir » (bouillir). En vieux français « bolir » (latin « bullire »).

27) Le nombre d'opérations semble varier, soit dans le temps, soit dans les lieux.

Cela peut provenir soit, effectivement, d'habitudes locales, soit également parce que nombre de renseignements nous sont parvenus « en deuxième et même troisième main ». La mémoire des témoins pouvant avoir été plus ou moins prise en défaut.

Epernay : on jetait la lessive une dizaine de fois à température douce, une dizaine de fois chaude. On retirait les couleurs et on jetait 4 à 5 fois à température bouillante. **Soulaines** : coulage à froid pendant une journée, puis le lendemain coulage à chaud. On coulait doux toute la matinée « pour ne pas cuire la saleté dans le linge » et l'après-midi on coulait de plus en plus chaud jusqu'à ébullition du liquide dans la chaudière. **Rumilly-les-Vaudes** : quand ça commençait à blanchir, c'était assez chaud. **Neuville-sur-Seine** : « cinq tièdotes, cinq chaufotes, cinq bouillottes ». **Polisy** : 10 à 12 seaux, pendant 12 heures, l'eau versée étant de plus en plus chaude. **Gyé-sur-Seine** : « le samedi on encontrait et puis on coulait un peu. Mais le jour où on coulait, c'était le lundi. On commençait vers 8 heures du matin, on finissait peut-être à 4 heures du soir... »

28) A Origny-le-Sec, le cuvier était couvert pour la nuit avec un chapeau en

écume blanche. De nouveau, la même opération se renouvelle cinq fois d'affilée, soit durant quatre heures. Avant d'entreprendre la dernière **coulaison** 25) il faut écarter le drap placé sur la lessive et ôter les couleurs qui risqueraient de « décharger » et tacheraient le « blanc ».

Le drap replacé, on passe à la **bouillote**. Le **léchu** est porté à ébullition. L'opération se renouvellera encore cinq fois et les **couleuses** pourront apprécier le long manche de la **poche** qui leur permet de **jeter tout boulant** 26) sans se brûler.

Enfin, avec cinq froides, cinq **tièdotes**, cinq **chaufotes**, cinq **bouillotes**, la lessive est **coulée** 27). Il ne reste plus qu'à couvrir la **tine** pour la nuit, soit d'un vieux drap et de quelques planches, soit d'un couvercle d'osier et de paille 28).

Si la maîtresse de maison ou quelque voisine possède des draps neufs, elle profitera de ce que le **léchu** est encore **bouillant** pour les y tremper. Ils seront ainsi **élingés** et auront perdu leur raideur, leur apprêt. Ce **léchu** soigneusement conservé servira à tremper les petits linges ou les couleurs fragiles. Les voisines même viendront en quérir pour leurs besoins personnels 29). Enfin, il servira à « laver par terre », les planchers et les carrelages de pierre ou de terre cuite.

C'est la fin du deuxième jour.

paille et osier cousus. Il était rond et plat avec une sorte de poignée au milieu. L'expression « paille et osier cousus » est fautive. Il s'agit en fait d'une vannerie de torons de paille de seigle (**gluis**) disposés en spirale et réunis par des liens de brins de ronce refendus (mûres).

29) Les voisines n'attendaient pas d'eux la fin de la lessive pour venir rendre visite aux **couleuses**. A Polisy, on assurait que, « plus les commères étaient bavardes, plus le léchu serait bon ». On disait même « qu'une lessive bien causée était une lessive bien coulée ». Les hommes, on s'en doute, ne participaient pas à ce travail. Non qu'ils aient dédaigné, mais les femmes étaient de si méchante humeur à ce moment-là... qu'ils préféraient être ailleurs.

30) Si à Romilly-sur-Seine et en Champagne en général, les lavandières professionnelles étaient appelées les **couleuses**, à Reims c'était les **lessivaises**, à Ste Menehould, les **bieuses** (1). A Bar-sur-Aube et à Neuville-sur-Seine on les nommait par dérision les **poules d'eau**. C'était toujours des femmes pauvres qui se louaient également pour les vendanges ou les moissons. Certaines nous ont

laissé, bien involontairement, leur nom. Ainsi, la Marie Cligny et sa fille qui ne se séparaient jamais, ou la mère Cico, la **Cicote**, qui ne parlait à personne.

31) A Champignol, Lantages, Frailignes, Mathaux, etc... on se rend à la fontaine, la source (latin « fons », « fontis »). A Neuville-sur-Seine, le lavoir est installé au bord de la Seine, à Saint-Phal on jette deux planches en travers de la rivière.

Le lavoir est un **lavou**, un **buet** ou un **bieu** (même étymologie que « buée » lessive) (infra 1). A Ramerupt c'est un **lessivoir** et à Celles-sur-Orce un **tripotio**, du vieux français **tripoter**, brouiller. A Verrières, c'est un **bièche**, le bassin. Ce vieux mot « bêche » est toujours utilisé pour désigner l'auge de la forge. Par dérision, à Moussey, c'est le « tribunal des bavardes » et à Gyé-sur-Seine « la salle des rapports ».

Si à Neuville-sur-Seine, un écriteau avait été cloué avec la mention « Ici on lave le linge et on salit les gens », dans presque tous les lavoirs que nous avons visités, nous avons pu constater une abondance de graffiti. Ceux-ci sont fréquemment injurieux : « J.B. est un con », « m. pour celui qui le lira », érotico-naïfs : « Jacqueline aime Bernard », ou pornographiques, « Ici on voit plus souvent un

LES LAVANDIÈRES

Aujourd'hui (à Gyé-sur-Seine, c'est un mardi), les laveuses vont laver le linge à la rivière. Elles sont quatre, cinq, quelquefois plus. Ce sont des professionnelles qui font toutes les lessives du pays et même des alentours. Dès la veille, les **poules d'eau** 30) sont allées repérer la « bonne place » et l'ont marquée d'une pierre. Au petit jour, elles reviennent pour installer leur matériel. Cette installation ne se fait pas sans quelques disputes et quelques « crépages de chignon », car les premières arrivées n'hésitent pas à déplacer les marques pour s'approprier les meilleurs emplacements. Il faut dire que les laveuses ont la réputation d'avoir mauvais caractère et « mauvaise langue ».

Dans de très nombreux pays il existe un lavoir, un **tripotio** 31) installé à demeure au bord d'un ru. Dans d'autres villages, moins bien pourvus en eau, il faut se rendre aux **raises**, au gué ou à la fontaine la plus proche. Ce sont les hommes des lavandières qui vont alors fréquemment préparer le lieu. Eventuellement, ils faucardent les herbes, les joncs, les roseaux et volants d'eau 32). Si le ru est de faible largeur, ils jettent en travers deux « planches à laver » retenues par quatre piquets. Au bord d'un gué, d'une mare, d'un **raise**, ils placeront le **guéyeu** 33) entre deux piquets ou entre des pierres.

Le linge encore fumant est retiré de la **tine** (Cf 18) et placé dans des corbeilles, des balles d'osier ou des hottes, selon les pays 34). Le transport s'effectue ensuite à la **bérouète**, à dos, ou en **baro**, selon la distance et l'état du parcours.

ciel sans nuage qu'une fille avec son pucelage», accompagnés de cœurs entremacés ornés d'initiales et de symboles sexuels.

Certains de ces graffiti sont récents et montrent ainsi que l'attrait du lavoir en tant que point d'eau retiré et abrité, reste vivace.

A Saint-Dizier, il y avait 12 lavoirs, 11 sur la Marne, et 1 sur le canal : fontaine du Quai d'Ornel, de la place Jumeret, de Gigny (près du marchand de limes), du square de la Gare, du square de la Poste (derrière la Mairie), Lavoir des Abattoirs, du Pont de Vitry, des Grands Moulins, de la place Jumeret, du Grand Pont (pont Godard Jeanson), du Pont Neuf (pont de Vergy) de la Double Ecluse à la Noue. Il en existe encore 6 : rue du Prince d'Orange, rue de la Bénivalle, rue de la Marina, rue Paul Bert, rue de l'Aune vers les P.S.R.

Les lavoirs étaient aussi les endroits rêvés pour les farceurs. A Saint-Dizier le lavoir de la fontaine du quai d'Ornel était formé de quatre bacs. Dans la nuit, des «chnapans» venaient fréquemment ouvrir les bondes de vidange et, au matin, il n'y avait plus d'eau... A Celles-sur-Ource en revanche, les jeunes attendaient que les laveuses soient en plein

ouvrage pour ouvrir les vannes du bief, ce qui avait évidemment pour but d'inonder le lavoir.

32) Le **volant d'eau** est la myriophille.

33) La planche à laver est une **lavate** ou **relavote**. Si elle est assez grande - jusqu'à 5 places - elle devient un **tripotio** (31) ou par déformation un **ptit potio**. A Saint-Aubin c'est un **géyeu** où l'on va **guéyer** le linge, **guéer** en français (germain « wad ». Cf. les deux « Véon » de Troyes).

34) Le transport du linge s'effectuait dans des hottes ou dans des corbeilles d'osier dites balles, **balotes**, en français « balle », gros baquet (francique balla). Ces balles étaient emportées sur des charettes à Saint-Phal, dans des **baros**, tombereaux (vieux français baril, barica) tirés par des chevaux et conduits par des **baroteux**, ou sur des **brouvètes**, **bourouètes**, **bérouètes**, brouettes (latin « birota »).

35) Les lavandières s'agenouillaient dans une **boîte à laver**, une **boîte à bier**, un agenouilloir, garde-g'noux, gard'genoux. Par dérision c'est un **caïrosse**.

Chaque laveuse, rendue à **la rivière**, place son **triolo** 35) garni de paille et de vieux chiffon sur la **lavate**; à sa droite et en arrière, la balle de linge; à gauche et en retrait, une petite **jerle** remplie d'eau claire où trempe un **nouet d'bleu** 36); devant le **triolo**, le morceau de savon de Marseille bien sec, la **brosse-à-chiendent** et le **taboulo** 37).

Si la **bué est rase à nu**, l'eau venant à fleur des berges, le travail sera plus aisé 38). Chaque pièce de linge sortie de la corbeille est jetée sur le bout de la planche à laver. Son extrémité étalée devant le triolo est frottée au savon et à la brosse à chiendent puis ramassée contre le garde-genoux pour faire place à la partie suivante. Lorsque la pièce de linge a été consciencieusement savonnée et frottée, elle se retrouve ainsi pliée en « accordéon » sous les bras de la lavandière 39). D'un geste précis ce toron de linge est ramené au centre de la **lavate**, mis en boule et battu avec le **royia**. Bien entendu et même très bien entendu, tout ce travail s'exécute dans le brouhaha des commérages. D'ailleurs pour ne pas troubler la conversation, on s'entend pour **tabourer** en cadence. C'est à Neuville-sur-Seine qu'un écriteau cloué à la porte du lavoir précise : « Ici, on lave le linge et on salit les gens ».

Une fois ce **taboulage** effectué, il faut **agasser** 40). Ce rinçage est l'opération la plus pénible, surtout avec les draps, car il faut les jeter à plat dans la rivière puis les ressortir « pleins d'eau », les hisser jusqu'à la planche en les tordant progressivement, et recommencer jusqu'à ce que l'eau sorte claire. Enfin on peut les **éplandre**, les tordre pour

L'une de nos narratrices eut d'ailleurs à pâtir de ce terme alors qu'elle était écolière. Son institutrice, qui voulait faire d'elle une bonne Française, l'apostropha ainsi: «Petite fée précieuse, vous copierez cinquante fois cette phrase: On ne dit pas carosse mais boîte à laver». Qu'aurait-elle dit si la fillette avait parlé le dialecte? A Hortes, c'est un **vaneute**, un petit van, un vannet (latin *vannus*). Dans l'Aube, en général, c'est le **triolo**, **triolet**, **triola**, **triola**, **truolo**, dont le français a fait **truella** (bas latin «*truella*», latin «*trua*», évier, cuiller à puiser).

36) Le blanchiment du linge était obtenu par azurage à l'aide de «boules de bleu» de méthylène ou d'indigo. Celles-ci étaient placées dans un nouet de linge fin que l'on agitait dans l'eau pour obtenir une solution homogène. Une fabrique de «bleu», une **bleutrie** existait à Grand'heur, à quelques kilomètres de Saint-Dizier.

L'usage de l'eau de javel était encore assez peu répandu à la fin du XIX^e siècle. C'était du produit chimique et l'on s'en méfiait. Heureux temps!

37) La batte à laver, le battoir des lavandières avait différentes désignations: **pélotte**, **pélate**, **palote**, **palate**, car il a la

forme d'une petite pelle en bois, une palette (latin *pela*). Le **batue**, **bateu**, c'est la batte, de même origine que battre (latin «*batuo*»). Suivant le même concept c'est un **tapoir**, une tapette, de taper. Le bruit fait par cette batte rappelle celui du tambour (en arabe «*tabûl*») et dans l'Aube elle est fréquemment appelée **taboulo**, **tabouzo**, **taboulate**, **taboulote**. Mais l'action que l'on mène sur le linge étant assimilable à celle que l'on fait subir au chanvre, ce sera également un **rohia**, **rouya**, **rouyo**, **rouyate**, **royate**, de «rouir» (francique «*rotjan*»).

L'action de battre le linge se dit **tabou- rer**, **tabouler**.

38) **Lu bué est rase à nu** ou **lu bué est ras d'à nu**. Cette expression donnée à Verrières signifie: «Le lavoir est plein à ras des bords». Le mot «*nu*» est ad- joint avec le sens de découvert et plan, comme dans l'expression le «*nu du mur*».

39) Pour que la lessive soit bonne, et bien faite - il fallait que le linge mousse avant d'être savonné. Cela démontrait que la dernière «jetée» n'était ni trop chargée en produit alcalins ni trop «usée». Les vieilles disaient: «**O ! vot'lessive était bien bonne, Ale était com' du sav- lon. Ca s'frott'tout seul.**»

essorer l'eau. Cette manipulation se fait à deux. Il faut plier le drap en deux dans sa longueur, lèze contre lèze, puis encore-en deux, autant de fois qu'il est possible. Ensuite chaque femme vrille le linge en sens inverse pour former un toron de plus en plus serré d'où l'eau exude. On disait, lorsque deux filles tordaient un drap et que celui-ci ne formait pas un cylindre bien droit que « l'une d'elle aurait un mari bossu » 41).

Pour que le linge soit encore plus blanc, notamment le « petit linge », le dernier rinçage se fait dans la **jerle** contenant du « bleu ». Cette opération se fait également pour raviver les couleurs.

Le séchage par beau temps se fait sur les haies. Si le temps est sec, on étend directement sur le pré pour que le linge ait le « blanc de pré ». Autrement, il faut remonter le linge au grenier ou dans la grange et l'étendre sur des fils, des cordes à linge où il est retenu par des pincés à linge en bois.

C'est la fin du troisième jour.
C'est aussi la fin de la lessive 42-43).

Les bonnes laveuses avaient également de nombreux « trucs » pour mieux détacher le linge. Par exemple, elles le frottaient avec des feuilles d'oseille pour ôter les taches de rouille, ou avec des épis de blé pour enlever le cambouis.

En revanche, si l'on avait affaire à de mauvaises lavandières, des **Marie-Torchon** le lavage était mal fait. C'était **lavoché**, **lavassé**, français lavasse (latin «lavare») ou **tatouillé**, de touiller (latin «tudiculare») ou **gassouillé**, **gaissouillé**, gâché (supra 40).

40) Rincer le linge se dit **agasser**, **égasser**, **guaisser**, **gasser**, **agacher**. Le français a conservé le mot «gâcher» qui a la même origine, puisque venant du francique «waskan» qui signifie laver. Curieusement ce mot nous revient pour désigner la toile à laver les carrelages, le wassingue, mot d'origine flamande (Cf. l'anglais « washing »).

On dit également: **j'en vons frôyer**, je vais frotter; le français a gardé «frayer» (latin «fricare»).

41) Avoir un **linche mal tiordu** - comme le futur mari - était le propre des mauvaises laveuses. Indépendamment du fait que le linge était mal essoré, des trac-

tions mal conduites endommageaient le tissu en brisant les fibres.

Essorer se dit **épraindre**, **éplaindre**, puisque le linge «pleure» quand on le tord, il se «plaint» (latin «plangere»).

Le «petit linge» est **poutré**, serré entre les mains (latin «pugnos», poing).

42) Selon les régions, une laveuse gagnait au début du siècle, de un sou de l'heure (0,05 F) à vingt cinq sous (1,25 F) de la journée. Elle était nourrie, - plus ou moins - par la patronne du moment.

43) La télé régionale a à deux reprises diffusé un film documentaire tourné à Nogent-sur-Seine présentant deux sœurs restées laveuses professionnelles.

D'autre part, nous n'aurons garde d'oublier les quelques pages pleines de saveur qu'a consacrées à la lessive Mme Hélène Vauclin dans les «Carillons de Troyes» (pages 170 à 174).

44) Mme de Genlis: «Les idées reçues sont comme les dents et les cheveux; quand on les arrache, ça fait mal». Cité par le bulletin de la Sefco, juillet-août 1975.

Les termes utilisés par les lavandières pour décrire leurs matériels et leurs actions appartiennent à l'ancien dialecte dit champenois, lui-même dépendant de la famille de la langue d'oïl.

Ce dialecte est resté, semble-t-il, le moyen de communication du peuple, principalement rural, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Malheureusement les paysans de Champagne furent ensuite rapidement contaminés par la nouvelle bourgeoisie, férue de parisianisme, et la crainte d'être traités de **pecnos** les incita à « parler français ». Enfin, dans la dernière décennie du XIX^e siècle, une action violente fut lancée, notamment dans nos régions, pour interdire l'usage de cet ancien langage au profit du français officiel (« Moniteur scolaire » des années 1880 à 1890).

De telles actions contribuèrent à la destruction de la véritable culture populaire. Nous leur devons également les magnifiques « bourdes » inscrites dans les cadastres. Bourdes qui rendent inintelligibles les dénominations de certains lieux-dits. Ainsi un champ est inscrit sous la dénomination « Les Langrois », nom des habitants de Langres, pour « Les longues Roies » les grands sillons.

Si aujourd'hui nous tentons de recueillir ce qui reste de cet héritage tant combattu, encore faut-il que nous nous efforcions de le transcrire sans le trahir. Pour cela nous devons d'abord tenter de le bien comprendre et d'en approcher l'origine étymologique. Ce n'est certes pas le chemin le plus facile. Il est garni d'embûches et « d'idées reçues ». La plus importante vient de ce que l'on croit que notre langue est directement « issue » du latin classique. Ce qui est doublement faux. Primo parce qu'une langue est toujours un conglomérat de mots de provenances diverses, secundo parce que le latin n'était qu'une langue officielle et que les peuples parlaient des idiomes (le latin prétendu bas 44).

Alors, comment ne pas tourner en rond ?

En faisant un pirouette !

Nous sommes partis du postulat qui veut que toutes les langues européennes aient un fond commun. C'est-à-dire que les mots usuels ont à l'origine la même racine dans toutes les langues. Nous avons donc « approché » le mot dialectal de vieux mots français, franciques, latins ou celtes, lorsqu'ils nous étaient connus. Nous les avons ensuite retranscrits en nous tenant au plus près de l'orthographe française. Nous sommes formellement opposés à une prétendue orthographe phonétique. Nous avons à cela plusieurs raisons qui nous paraissent majeures :

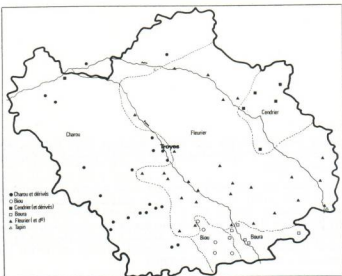
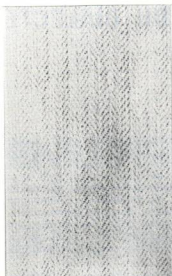
— Notre but est de transmettre des mots. Or, une transmission ne peut se concevoir, selon une image à la mode, que si le récepteur est sur la même « longueur d'ondes » que l'émetteur. Or, que je sache, vous et moi avons pris l'habitude de communiquer selon un français conventionnel.

— Notre but est de faire comprendre ces mots. Il nous semble que là aussi, une similitude de graphie permet mieux de saisir le sens d'un mot patois vis à vis de son homologue français.

— Notre but est aussi de prouver l'antériorité du mot. En effet, pour démembrer les dialectes, on a prétendu que c'était « du français déformé ! » Cette « idée reçue » est encore loin d'être totalement oubliée. Il nous faut donc tenter de faire admettre le contraire. C'est-à-dire que le français d'aujourd'hui est bel et bien né du brassage de nos dialectes.

— Notre but n'est pas de « faire » du patois. Or nous savons par expérience que l'orthographe permet de tromper le lecteur en introduisant des mots de français classique dans les glossaires. Certains auteurs ne s'en sont malheureusement pas privés et, au risque de déplaire, j'ajouterai qu'aujourd'hui encore, certains ne s'en privent pas.

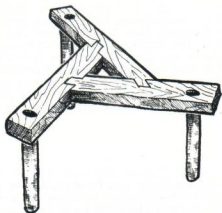
Nous savons que la graphie traditionnelle, ne permet pas toujours de rendre le son exact. Certaines syllabes (an, on, un) ont une prononciation spécifique à la région. Pour ce lexique de la lessive, nous n'en avons pas tenu compte. On pourra bien nous en faire le reproche. Mais que ceux qui pourraient nous faire cette objection nous pardonnet, nous comptons éditer une revue consacrée au dialecte où chaque mot sera doublé des symboles phonétiques permettant de les prononcer... le moins mal possible.



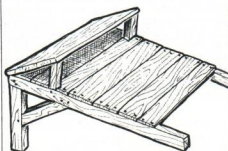
BIOU

CARTE DU CENDRIER

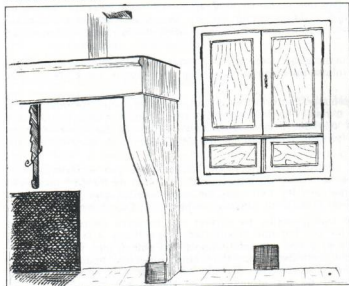
BIGORNE DE GYE



GUEYEU



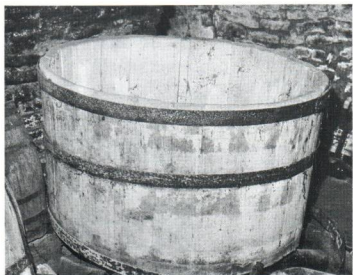
CENDRIER-PLACARD



DUJIN

PINCES A LINGE





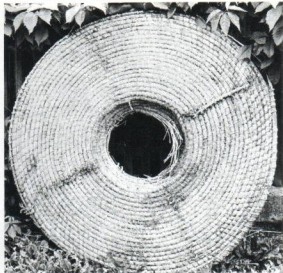
CUVIER



TABOULO (Hte-Marne)



POCHE A LECHU



TRIOLO

CHAUDRONATE



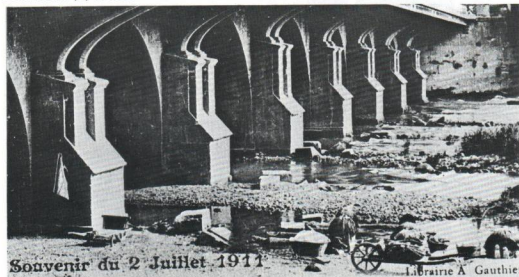


▲ Laveuse de NICEY (10)



▲ ST-DIZIER (52) La Noue

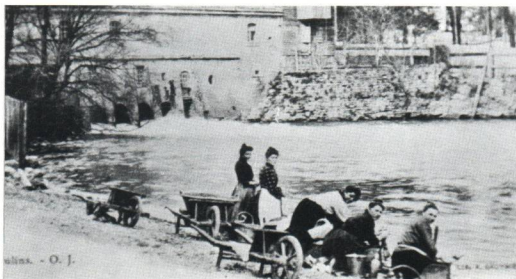
ST-DIZIER (52) Le pont Godard ▼



Souvenir du 2 Juillet 1911

Librairie A. Gauthier





ST-DIZIER (52) ▲



▲ ST-DIZIER (52) Le pont Jumeret

ST-DIZIER-GIGNY (52) Le canal ▼



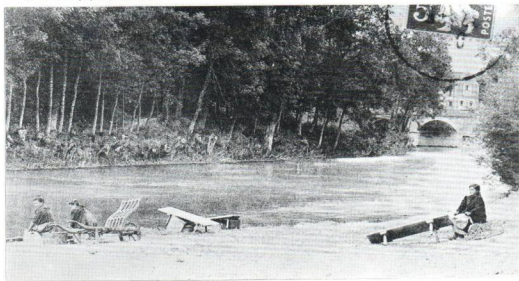


▲ VALCOURT (52)



▲ ST-DIZIER (52) Rue Jumeret

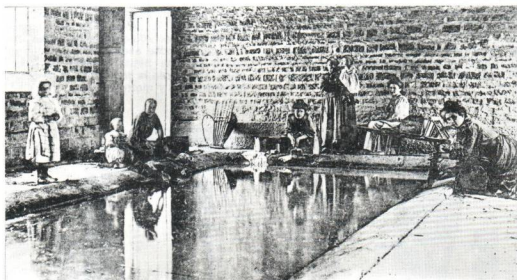
LESMONT (10) ▼





11. Bar-sur-Aube — L'Aube, et Mathaux (G. L.)

MATHAUX (10) ▲



▲ CELLES-SUR-OURCE (10) Le lavoir

CELLES-SUR-OURCE (10) Le moulin ▼



SECRET DE REPASSEUSE

Les chemises du XIX^e étaient parfois en toile de lin mais plus fréquemment en chanvre très épais. Ces toiles ne peuvent être repassées qu'après avoir été consciencieusement « humectées ». Les fronces sont d'abord « ouvertes » à la pointe du fer puis aplaties juste sur le « sillage ». Les dos et devant sont repassés à plat sur la table et les manches sont « mises en pli » sur toute leur longueur. Le plastron, lorsqu'il est ouvragé est replissé avec la carre du fer puis aplati avec la semelle. Le col et les poignets qui sont parfois en « fil » ou en « mi-fil » sont repris sur la « jeannette ».

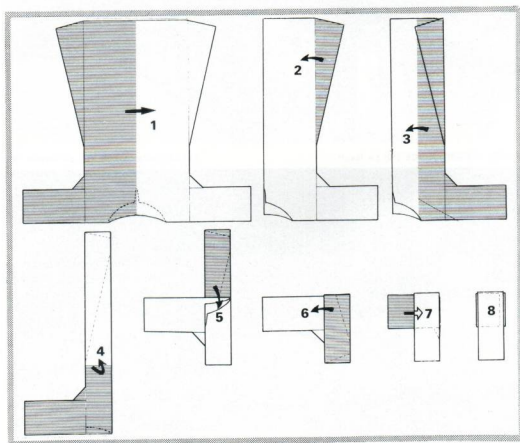
Ce premier travail effectué il faut plier ces chemises. Hélas, il y a tant et tant de tissus que plus on en plie et plus on en trouve ! Encore faut-il que ce pliage ne détruise pas la belle harmonie du repassage.

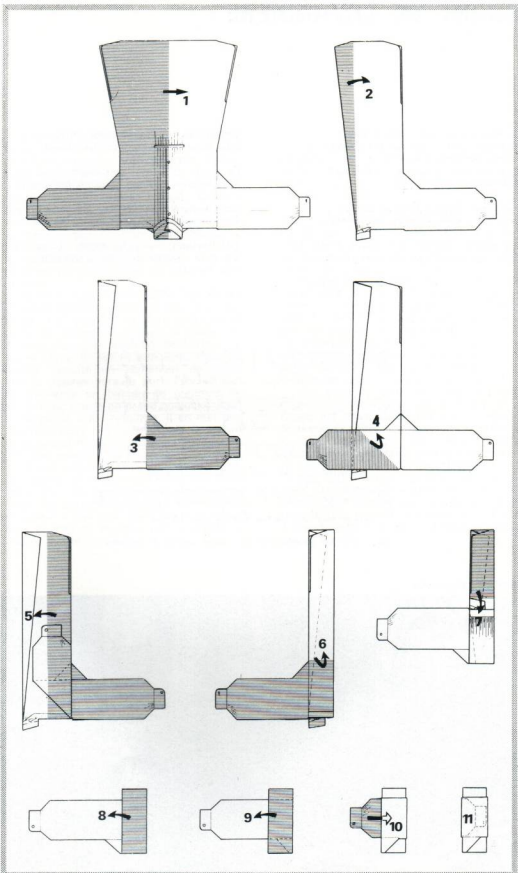
Lors d'une enquête le groupe de recherche des « Gayettes » de Polisot a eu la chance de retrouver un grand nombre de chemises parfaitement pliées selon une technique très particulière.

Ce procédé demande une méthode certaine mais le résultat est très intéressant car il permet d'obtenir un « concentré » de chemise se rangeant aisément dans un minimum de place.

Essayez, en suivant rigoureusement le « mode-d'emploi » et vous serez surpris...

A noter que les blaudes se plient également selon le procédé de la chemise d'homme et se roulent ensuite dans une serviette blanche avec quelques clous de girofle et une petite poignée de tabac gris... « ça garde la couleur et ça empêche les vers de s'y mettre ! ».





CHANT DE LAVANDIÈRE

A Paris y a une vieille, (bis)
Y a une vieill' tout en tremblant.
Marie ton-ton la vieille.
Y a une vieill' tout en tremblant
Marie ton-ton !

Le lundi, fait sa lessive, (bis)
Fait sa lessiv' tout en tremblant.

Le mardi, ell' tap' son linge, (bis)
Elle tap' son linge iout en tremblant

L'mercredi, ell' le repasse, (bis)
Elle le repasse tout en tremblant

Le jeudi, ell' rang' son linge, (bis)
Elle rang' son linge tout en tremblant

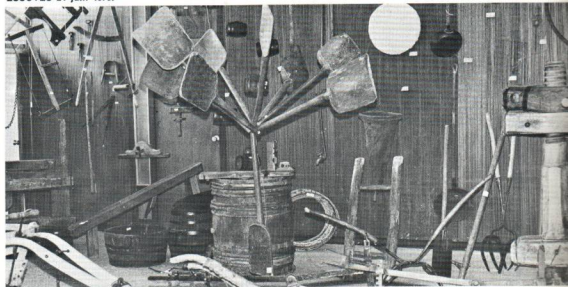
Le vendredi, ell' se repose, (bis)
Ell' se repose tout en tremblant

Le dimanch', va à la messe, (bis)
Va à la messe tout en tremblant.



Réf. : De la gouvernante de l'abbé Donot à Langres,

ESSOYES 24 juin 1975.



L'apparition des premières pommes de terre suscita aux Riceys une méfiance que l'on trouvera suffisamment établie dans le récit suivant.

Un certain Merle de Ricey-Haute-Rive, appelé communément « Papa Merle » avait un frère, sergent dans la marine royale à Lorient. Or, la fâcheuse nouvelle lui parvint que ce frère était décédé à l'hôpital de cette ville le 17 mars 1763, la succession vacante demeurait à sa disposition s'il voulait bien en prendre possession.

Aussitôt, papa Merle quitte Les Riceys et se dirige vers Lorient. Il était bon marcheur; son absence ne dura guère qu'un mois. Au terme du voyage, il règle ses affaires avec le tabellion de Lorient; il va se recueillir sur la tombe du frère regretté. Ensuite un sentiment de curiosité le pousse vers le port. Précisément on décharge un bateau de pommes de terre. Papa Merle en prend quelques-unes, il les palpe, il les retourne, il en met une douzaine dans ses poches puis il revient allègrement nanti de la bonne succession et... des pommes de terre.

A son retour il se trouve embarrassé, non point par la succession de son frère mais par les mystérieuses pommes de terre. Ne sachant qu'en faire, il en donne à moitié à son ami Roch Coutant « pour qu'il en tire le meilleur parti possible », l'autre moitié se perd.

Roch Coutant était un homme avisé, un peu timoré, un peu craintif. Il résolut de planter les pommes de terre à la sauvette, le plus loin possible, dans un endroit à l'abri des regards trop indiscrets, au lieu-dit Landourot.

Les mystérieuses pommes de terre firent merveille, un grand panier fut rempli. On sait que dans les premières années de son introduction en France, la pomme de terre produisait beaucoup plus qu'un siècle après (en 1850).

Malgré tout, l'introduction de la pomme de terre ne fut pas un succès. La teinte noire (!) que l'on trouvait à ce tubercule, le discréditait à tel point que, malgré de mauvaises récoltes successives, les habitants des Riceys refusèrent obstinément de goûter aux pommes de terre. Seule la famille de Roch Coutant s'en nourrissait depuis plusieurs années.

Cet exemple était fait pour rassurer, cependant il ne parut pas suffisant. Prudence est mère de sûreté. Les Ricetons le savaient. C'est pourquoi ils se livrèrent à des expériences sur leurs porcs. Ceux-ci dévorent leurs pommes de terre; ils n'ont pas l'air d'en souffrir. Des résultats aussi encourageants viennent à bout des dernières résistances. Les habitants des Riceys se mettent enfin à manger des pommes de terre avec 6 ou 7 ans de retard sur Roch Coutant et sur... leurs cochons. * *



On nous écrit du Canada.

«...Je me permets de faire un petit commentaire au sujet des contes populaires. Je vous félicite de l'initiative dont vous avez fait preuve en retirant de l'oubli d'A.T.P. les contes recueillis par L. Morin. Mais je crois que vous avez eu tort de parler de « contes enfantins ».

Les spécialistes du conte populaire sont en général contre cette appellation, pour une bonne raison. Dans une tradition vivante, une infime partie des contes du répertoire d'un conteur était destinée aux enfants.

Dans mes propres recherches, parmi la population francophone de Terre-Neuve, j'ai pu recueillir plusieurs propos qui donnent à croire que les contes populaires n'étaient destinés qu'aux adultes. On permettait certes aux moins grands d'assister aux veillées à condition qu'ils restent silencieux. J'ai pu d'ailleurs recueillir bon nombre de contes populaires (dont certains apparentés aux thèmes retrouvés dans le bulletin n° 47).

C'est peut-être dans une tradition moribonde où l'on voit le conteur s'adresser davantage aux petits, et ce serait à ce moment-là qu'il s'agirait d'une conteuse plutôt que d'un conteur. Mais les femmes n'ont jamais eu le monopole du conte. Dans la tradition (française) que j'étudie, il y a autant de bons conteurs que de bonnes conteuses.

J'espère que vous ne trouverez pas mes remarques désobligeantes. Mon intention est constructive. En connaiseur, je peux vous féliciter de la qualité du bulletin que je recommande d'ailleurs à mes étudiants de folklore français. Au Canada, voyez-vous, cette discipline est représentée dans les facultés. Si seulement on en faisait plus grand cas en France!... »

Merci à Monsieur Gérard Thomas de sa grande lettre, prouvant l'intérêt qu'il porte à notre revue.

Comme lui, nous dirons qu'en effet, les contes n'étaient point, à l'origine, « affaire d'enfants » mais que, bien au contraire, ils constituent le véhicule d'une pensée organisée. Ils argumentent en faveur de thèses que nous aurions intérêt à retrouver... si possible.

C'est ce qu'essaie de faire C. Sthal dans la « Vie en Champagne » (n° 245, juin 1975) en analysant le conte du Petit Poucet. Il convient de répéter avec lui : « Ne laissons pas aux seuls bambins les contes d'ogres, ils sont si riches ». Et il faut ajouter : « Les autres contes aussi ».

Exposition.

Plus de 4 000 personnes ont visité l'exposition à laquelle Gilbert Roy, Michèle Gonzalez-Andrieux et Jean Daunay ont consacré de très nombreuses heures de travail bénévole et qui comprenait plus de 320 objets touchant au folklore de la vigne et du vin.

Cette présentation a eu le succès qu'elle méritait. Les visiteurs ont cherché, qui à se rappeler l'usage de tel outil, qui à se demander à quoi tel autre pouvait bien servir. Ils ont particulièrement apprécié — et ils l'ont dit — la qualité de la présentation due à Gilbert Roy. Celui-ci a su, en effet, donner à cet ensemble de psous, de pelles de bois, de grattoirs, de coiffes et autres objets, un élégant air de fête.

Les personnalités ont, elles aussi, remarqué nos efforts et ont eu la gentillesse de nous en féliciter.

Week-ends folklore

Ils se dérouleront cette année encore au cours du 4ème trimestre dans le cadre des week-ends de formation organisés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aube. Ils seront animés par les responsables de la SAFAC.

Les DATES en sont ainsi fixées :

- Folklore catalan : 25 - 26 octobre.
- Initiation au folklore : 15 - 16 novembre.
- Folklore champenois : 29 - 30 novembre.
- Initiation à la recherche folklorique : 13 - 14 décembre.
- Chorégraphie : 17-18 janvier 1976.

Le pressoir sancéen (cf. 4825)

Il a été le « clou » de notre exposition. C'est en effet une pièce exceptionnelle et que nous sommes fiers de posséder.

Pourquoi « sancéen » ? nous a-t-on demandé. Tout simplement parce qu'il nous arrive de Saint-Julien-les-Villas, commune de l'agglomération troyenne qui, autrefois, s'appelait Sancey.

Essoyes.

Lors de la 4ème fête du Champagne, qui s'est déroulée à Essoyes, le 24 août, les trois groupes champenois du Barséquanaïs étaient à l'honneur.

En première partie, LOU VAU CHAMPEIGNAT de Celles-sur-Ource, en costumes de fête, a présenté la Grand Danse de Saint-Benoît et deux danses typiquement celloises : la varsovienne et la gigue.

En deuxième partie, les GAYETTES de Polissois, en costume de travail et gros sabots, exécutaient la Soyotte, le quadrille de Neuville-sur-Seine, et la Tambourinette tandis que le groupe enfantin en chemises et corselets noirs, dansait les Claquettes de Venduvre.

Et pour terminer, l'AMICALE LAIQUE des RICEYS, en costume d'apparat et toquet de cérémonie, commençait par la Danse des Jardiniers, poursuivait avec la Valse-Vienne et une Pioche endiablée et terminait par le Rondane acrobatique.

Un bien beau spectacle, assurément !

Aide à la Safac.

A l'occasion de la fête du champagne, quelques personnes d'Essoyes ont bien voulu faire des dons à la Safac. Il s'agit d'objets divers venant enrichir un fonds qui nous sert à réaliser ces expositions itinérantes tant prisées du public.

Que ces amis du folklore (Mme Poisson, MM. Pierrère et Houdet) soient remerciés de leur délicate attention. Rien ne sera perdu de ce qu'ils ont ainsi bien voulu confier à la garde de notre Association.

Nous avons aussi reçu l'aide d'autres personnes ou organismes qui nous ont confié certains objets pour la durée de l'exposition. Ce sont, outre Mme Poisson et MM. Pierrère et Houdet déjà cités, Lou Vau Champaignat de Celles, M. Juvenelle de Buxeuil, M. Michelot de Neuville, Mme Pouplot, M. Morel, M. Dussart, M. Prélat, M. et Mlle Chevallier, Mme Surlot, M. Roger, M. Anzia, M. Goyard, MM. Michel et

Claude Guéin, M. Leduc, M. Joblet, Mme Marchal, d'Essoyes, Mme Noéri de Mallet, M. Hérard de Neuville, M. Weiningen de Bar-sur-Seine, le Champagne Amyot de Loches et la Maison des Jeunes et de la Culture de Landreville-Viviers.

A signaler l'aide précieuse que nous a apportée M. Albert Morel qui s'est chargé de la collecte à Essoyes ainsi que celle de l'équipe qui s'est relayée pour assurer une permanence dans le local-club qui abritait notre exposition.

Un groupe était venu spécialement de Troyes (Le Renouveau-Blanchi) pour continuer la vente des programmes. Il a remarquablement rempli sa mission en assurant en particulier le contact entre les visiteurs et l'association. Nous lui savons gré de sa participation amicale.

Et comme la Safac partageait le bâtiment avec le comité philatélique (animé par Mme Marchal et Mlle Fromont), il nous faut dire aussi les relations de bon voisinage qui se sont manifestées à cette occasion. Deux associations comme les nôtres ne pouvaient que se comprendre et se faciliter mutuellement la tâche.

Tout cela grâce à l'excellent accueil et à la compréhension amicale du comité local de la fête : de Mme Cintrat et de Mlle Carré, de M. le Maire et de toutes les personnes avec qui nous avons été amenés à travailler.

Comme il a fait bon vivre avec une telle équipe, dynamique, enthousiaste, et confiante en la réussite d'une fête qu'ils ont préparée avec tant de soin !..

Objet mystérieux.

Après la « lopette » présentée à Troyes, le « globe de bonnetier » soumis à la sagacité des Barséquanais, c'est une « crécelle » que nous avons offerte aux visiteurs de la fête du champagne. Et nous demandions, dans le bulletin-réponse distribué sur la fête, à quoi pouvait bien servir cet instrument. Nous avions précisé, pour être francs, qu'il n'avait peut-être aucun rapport avec le folklore de la vigne et du vin.

C'est avec de tels engins que partaient les rabatteurs à l'occasion des grandes chasses dans les forêts voisines. Le bruit de ces appareils faisait fuir le gibier et le précipitait là où l'attendaient les chasseurs.

Pourquoi un numéro 18 sur le corps de l'objet ? Une personne aimable qui a connu ces équipages nous en a instruits. Les numéros permettaient de comptabiliser l'ensemble des engins après la chasse et de connaître lesquels des rabatteurs n'avaient pas rendu le leur.

Les gagnants de notre concours ont été avisés personnellement et nous les félicitons de leur perspicacité. Nous remercions aussi tous ceux qui nous ont proposé leur réponse ainsi que les nombreux visiteurs qui se sont intéressés à cet objet « mystérieux », qui se sont arrêtés devant lui et qui se sont interrogés sur son usage d'antan.

La publicité.

Contrairement à notre habitude, nous avons inséré de la publicité dans notre numéro 48. Une publicité qui nous a permis de vendre le programme deux Francs sur le lieu de la fête. Une publicité offerte à un prix dérisoire. Elle n'avait d'autre but que de symboliser l'union de tous les commerçants d'Essoyes et des environs autour de la manifestation. Et celle-ci fut préparée avec beaucoup de cœur par toute la population de ce chef-lieu de canton, sous l'égide du Comité de Tourisme du Barséquanais.

Ce sont aussi ces mêmes commerçants qui ont vendu à leurs clients près de 1 000 programmes. Certains ont aussi offert les lots qui ont été distribués à cette occasion.

N.B. — A la p. 39 de ce programme, il fallait lire « Edme » et non pas « Edmée » de Lemoine.

L'assemblée générale de la SAFAC se tiendra probablement le 6 mars 1976. Confirmation sera donnée dans notre prochaine revue.

Appel à collaboration.

Que toutes les personnes soient remerciées, qui ont bien voulu — et si amicalement — répondre à l'enquête sur la lessive que nous avions lancée en début d'année. Quatre-vingts environ, qui sont venus compléter la documentation que nous avait déjà été fournie par des amis de longue date.

Monsieur, Madame ou Mademoiselle :

Jeanne VUIBERT, Rumilly.
André HAMEY, Rumilly.
M. NIVELET, Saint-Phal.
M. NIVELET, Les Maupas.
Maurice JACQUOT, Brienne.
B. LIEGEOIS-CEVAL, Troyes.
Julia BRUNOT, Chappes.
Eugénie RICHARD, Villemoyenne.
Simone DOUINE, Marigny.
Gilberte PROCUREUR, Reims.
A. RIBAUT, Fralignes.
DOLAT, Sainte-Savine.
DENOUVILLIEZ, Sainte-Savine.
Roger CLERIN, Villeneuve-au-Chemin.
Raymond PROT, Polisy.
André BAILLY, Hortes.
Raphaële BADEL, Villiers-le-Sec.
DELOUVRIER, Villiers-le-Sec.
Marcel FAVARD, Forcy.
LOU VAU CHAMPEIGNAT, Celles.
Henri MULTIER, Rachecourt.
LES GAYETTES, Polisy.
Marguerite GAILLER, La Chapelle-Saint-Luc.
Ecole de Passy-Crigny.
J.-F. LEROUX, Paris.
N. DEON, Bréviandes.
DOUSSOT, Isle-Aumont.
Ch. PROT, Villemaur-sur-Vanne.
Gilles de SAINT-SAUVEUR, Prugny.
René COUCHE, Chaource.
Micheline THIAUCOURT, Paris.
Pierre BERGERE, Bouilly.
M.-Marthe MILLOT, Paris.
Andrée DURAIN, La Rivière-de-Corps.
Félicien MIZELLE, Le Tremblay.
Lucien DALLEMAGNE, Saint-Parres-lès-Vaudes.
Germaine CORNU, Fontaine-lès-Grès.
Pierre DANIEL, Neuville-sur-Seine.
Marthe OUDINOT, Suresnes.
Henri JEANNET, Troyes.
M.-Thérèse VAURILLON, Troyes.
Pierre DOUSSOT, Troyes.
Michel GEX, Lantages.
René COLLIN, Fontette.
Gilbert DELALANDRE, Bar-sur-Aube.
Marcelle LACOT, Ramerupt.
Bernard HAMPE, Romilly-sur-Seine.
René LEBLANC, Moussey.
H. MARTIN, Maizières-lès-Brienne.
R. TRUCHET, Maizières.
M. TRANCHANDON, Marcilly.
Ginette GUILLEMIN, Arc-en-Barrois.
Eliane POISSENOT, Champignol.
Michel GOUSSET, Auberive.
Jean PHILIPPE, Pont-Sainte-Marie.
Odette ROZE, Saint-Aubin.
Jules RUELLÉ, Val-Perdu.
Georges FEVRE, Bréviandes.
Marguerite CHOLLLOT, Courteron.
A.-M. PIGNEROL, Cléry.
Robert JAY, Villeneuve-su-Chemin.
Albert CADET, L'Isle-d'Espagnac.
Jeannine BRUNET, Bagneux-la-Fosse.
Mme CHOISY, Bagneux-la-Fosse.
M.-F. GWOZIECKI, Foulain.
Gaston CHEQ, Bayel.
Georges NOBLE, Bragelogne.
Gilbert GARNERIN, Isle-Aumont.
Ph. PIERSON, Ville-en-Blaisois.
Paulette SIMOUTRE, Romilly-sur-Seine.
François MEUNIER, Reims.
Thérèse PEPIN, Noisy-le-Sec.
Jacques PAJOT, Saint-Pouange.
Georgette DEVANLAY, Montieramey.
M. BARBADIAUX, Cléry.
A. CHARTIER, Genault.
CAILLAT, Prugny.
BOUDROT, Troyes.
A.-M. BARBAUX, Saint-Dizier.

Les cahiers haut-marnais. Chaumont, 2ème trimestre 1975

Le tronc de Cabouf. Un article de R. Louvrier, lequel est émaillé d'expressions patoisantes. Nous avons relevé : **loguet** : flaque d'eau; **bavouillou** : bavard; **afutiau** : outil; **ausé** : bois « passé » devenu presque de l'amadou (on dit aussi **en-nlauré**); **alguisote** : pierre à aliguser; **avaier** : se coucher; **faire quance** : faire semblant; **queusses** : jambes; **gôné** : habillé; **ranquener** : râler; etc.

Pays de Bourgogne Dijon, 3ème trimestre 1975

Où il est relaté, dans un article sur la chapelle de Séchée à Asquins (Yonne), comment était confié à Saint-Nicolas, le patronage des marinières et des flotteurs de bois.

Une des piles du pont de Mailly-le-Château, sur l'Yonne, porte une chapelle dédiée à ce saint. Lucy-sur-Yonne, possède un bâton de confrérie représentant le saint sur un train de bois. A. Cure, une chapelle lui est dédiée dans l'abbaye Saint-Martin, dans l'abbaye de Crise-non aussi. A. Cravant, un faubourg entier porte son nom. A Auxerre enfin, sa statue et un tronc se trouvaient au port.

Il serait intéressant de retrouver en Champagne le (ou les) chemin (s) des marinières. A Brienne-la-Vieille, par exemple, le culte de Saint Nicolas est encore vivace et l'église du lieu possède un retable de bois qui situe ce saint comme le patron incontesté des gens de la rivière d'Aube.

S.e.j.m. Limoges

Madeleine Jaffeux et Marc Prival, artisans et métiers d'Auvergne, Bourbonnais, Limousin, Rouergue. Douze personnages contés, croqués et photographiés, du maréchal-forgeron au « gentiannaire », en passant par le chaisier, le coureur en chaume et l'étameur ambulante. Un bel album, à l'italienne, de 150 pages.

S.e.f.c.o. La Rochelle, mai-juin 1975

R. Doublet, souvenirs d'un musicien sur les bals de campagne. Cité p. 165, le compositeur Aubert, de Ramerupt (Aube).

Juillet-août 1975

Mme S. Manot. Peut-on dissocier l'étude d'une danse folklorique de l'histoire générale de la danse. Le menuet est-il originaire du Poitou, issu d'un branle populaire local ? A-t-il subi une influence bretonne ?

D'après son auteur, cette étude « met en évidence le processus d'évolution d'une danse... Au départ, un tronc commun : une danse issue du peuple. Puis de celle-ci naissent deux formes de danses : l'une introduite dans les bals de la cour, les salons... L'autre (qui) reste attachée à son territoire natal, sans conserver toutefois une forme figée ».

Evocations Crémieux, janvier-avril 1975

Ch. Talon, notes de folklore, extraits de documents des 16ème, 17ème et 18ème siècles (Relevailles, enfants morts-nés, enfants sous le voile, aumône du dernier marié, croix des Rameaux, la vogue, chevauchée de l'âne, remèdes populaires, loup, disette).

E. Berthet, brèves recherches sur la morphologie de l'imparfait de l'indicatif dans le patois de la région de Morestel (Isère).

G. Fumeux, un objet ancien trouvé à Mions. Un coupe-betterave dit l'auteur. Un hache-paille à notre avis. (Cf Folklore de Champagne n° 37-18).

Lemouzi Tulle, juillet 1975

Marcelle Delpastre continue dans ce bulletin son étude sur la Saint-Jean; le tombeau des ancêtres. Toutes les herbes de la Saint-Jean.

Folklore Revue d'ethnographie méridionale. Printemps 1975

Une dévotion de jadis : Notre-Dame du lait. Partant d'un fait local, Roger Nègre analyse plusieurs aspects français de cette dévotion particulière à la Vierge, et dont le but était, pour les mamans de jeunes enfants, de pouvoir les allaiter dans de bonnes conditions.

J. Fourié, notes sur les coutumes et la vie quotidienne dans l'industrie chapelière de la haute vallée de l'Aude au début de ce siècle. Abbé Courieu, le logis paysan d'autrefois.

La vie en Champagne Troyes, juillet-août 1975

Un important numéro consacré à Essoyes, à son histoire, ses personnages célèbres (Renoir), son économie, et le tourisme de la région.

Linguistique picarde Amiens, juin 1975

E. Paris, éléments d'un dictionnaire picard (suite). Quelques mots apparentés aux nôtres, notés au hasard : **ékiché** : éclabousser; **ékor-nifié** : écorner; **éputé** : épouvanter; **éstat** : coup.

Petit manuel de folklore limousin « Jan dau Melhau », janvier 75

Cette critique, humoristique et caustique des « Groupes folkloriques limougeaudois », est remarquable et fort judicieuse. Qui plus est, on peut l'appliquer « ne varietur » à la majorité des groupes français !

Par contre, il est bien dommage que ce « Jan dan Melhau » n'ait rien compris à ce qu'est le Folklore et écrive sur le sujet de magistrales absurdités. Tant il est vrai qu'un « bourgeois anonyme folk » permet d'affirmer courageusement n'importe quelle opinion !.

Au tableau d'honneur

Nous y inscrivons, si vous le voulez bien, tous les noms des premiers abonnés de notre revue à qui nous adressons encore ce n° 49. Merci à eux de leur fidélité. Nous espérons ne pas les avoir déçus. C'est bien grâce à eux que notre Société a repris vie. Et c'est aussi parce qu'ils ont su nous garder leur confiance pendant plus de dix années, qu'ils nous est possible de regarder avec fierté l'œuvre accomplie. Qu'ils en soient remerciés.

Etaient déjà abonnés en 1964.

M. Denis ANDRIOT, Rumilly.
Comte Jacques ARMAND, Bar-sur-Aube.
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AUBE.
Mme BABEAU-WAUTHIER, Torcy-le-Grand.
Mlle Jacqueline BATHIER, Sainte-Savine.
M. Maurice BEAUGRAND, Buchères.
BIBLIOBUS DE L'AUBE.
Mlle Françoise BIBOLET, Troyes.
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TROYES.
Docteur Jean BOUILLAT, Pont-Sainte-Marie.
M. Louis BOULARD de Villeneuve, 61 Exmes
M. André BRUNET, Bagneux-la-Fosse.
Mme Pierre GAILLAT, Prugny.
M. Robert CASSEMICHÉ, Ervy-le-Châtel.
C.E.M.E.A. Reims.
M. André CHARTIER, 92 - Antony.
M. René COLLIN, Fontette.
M. DELANOUE, Lusigny-sur-Barse.
M. PASQUIER, La Saulsoie.
M. Maurice COULON, Premierfait.
M. Jean DARBOT, Troyes.
M. Jean DEGUILLY, Rosières.
M. Pierre DOUSSOT, Troyes.
Abbé DURAND, Villy-en-Trodes.
Mme Andrée DURAIN, La Rivière-de-Corps.
Mme la Directrice, Externat Sainte-Marie, Troyes.
Mlle Marie-Françoise ETIENNE, 52 - Foulain.
Mme Raymonde FEUGE, Troyes.
M. Pierre FORT, Fontaine-les-Grès.
M. Roger GAMICHON, Arcis-sur-Aube.
M. Michel GEX, Lantages.
M. Gabriel GROLEY, Troyes.
Harvard College Library, Cambridge, U.S.A.
Mme Ginette JARRY, Saint-Benoît-sur-Vanne.
M. Robert JAY, Villeneuve-au-Chemin.
M. Henri JEANNET, La Chapelle-Saint-Luc.
Mme J. LEGER, Montiéramey.
Mme Gisèle LEGRAND, Faux-Villecerf.
Mme Fabienne LINARD, Villeloup.
Mme Berthe LIEGEOIS, Saint-André.
Mme Geneviève MARJOLIN, 14 - Bavent.
M. Félicien MIZELLE, Le Tremblay.
M. Serge MORISSEAU, Troyes.
M. Charles ORCEL - Estissac.
M. Jacques PEUCHERET, Bar-sur-Aube.
M. Gabriel PEUCHERET, 67 - Strasbourg.
Mme Lucien PORON, Troyes.
Mme Claude RIOU, Bayel.
M. Jean ROLANDEZ, Bar-sur-Seine.
M. Roger ROYER, Troyes.
M. Stanislas SIODOS, Mathaux.
Mme Monique SPOTE, Marcilly-le-Hayer.
Docteur Paul THIAUCOURT, Paris.
Docteur Roland VAILLANT, Romilly.
Mme Daniel VAURILLON, Troyes.
M. Joseph VAYLET, 12 - Espalion.
M. VIENOT, Troyes.
Mme Janine VUIBERT, Rumilly.

Ont connu la Safac en 1965, 66 et 67

Mme Claudine AUBRY, 45 - Orléans.
M. Serge BOURRELIÉ, Pont-Sainte-Marie.
M. Michel BELOTE, Dijon.
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, Bar-sur-Aube.
M. Jean CHAMPART, Romilly-sur-Seine.
Mme Jeanne CHARLES, 64 - Lons.
M. Roger CLERIN, Villeneuve-au-Chemin.
M. André COLOMES, Troyes.
M. Rodolphe CONANGLE, 34 - Montpellier.
M. Lucien DALLEMAGNE, Saint-Parres-lès-Vaudes.
Mme DAUTRICHE-CHOLLOT, Courteron.
Mme Jeannine DENOUVILLÉZ, Sainte-Savine.
M. André DOLAT, Jeugny.
M. Jean-Claude DUBREUIL, Courteron.
M. Jacques FOURNIER, Aillerville.
M. Gilbert GARNERIN, Isle-Aumont.
M. Louis GAYTE, Saint-Julien.
M. Serge GOBIN, Saint-Julien.
Mme Angèle GUIDON, Saint-André.
Mlle M.A. GUILLEBAUD, Troyes.
M. Etienne GUILLEMIN, Sainte-Savine.
M. Roger GATELIER, La Chapelle-Saint-Luc.
Mme André HOMON, Villenauxe.
M. Maurice JACQUOT, Brienne-le-Château.
M. Robert LECLERC, Aix-en-Othe.
Mme Pierre LACOT, Ramerupt.
M. René LE-VAN, Troyes.
Maison Commune du Chemin Vert, Reims.
M. Jacques MARCHAL, Polisy.
Mme Lucien MOUILLEY, Bragelogne.
M. Marcel MICHEL, Sainte-Savine.
M. Bernard MORETTO, Chaurouce.
Mlle Marthe OUDINOT, Paris.
Mme Fernand PEUVOT, Polisy.
M. Jean PHILIPPE, Mussy-sur-Seine.
Mme Ida PIAT, Arcis-sur-Aube.
M. Pierre PIETRESSON DE SAINT-AUBIN, 89 - Saint-Sauveur.
M. Raymond PROT, Polisy.
Mme A.M. PIGNEROL, Cléry.
M. Bernard PLAS, Bar-sur-Seine.
M. Gilbert POUARD, Troyes.
M. André PARIS, 74 - Vicq.
M. Roger PENARD, Villy-le-Maréchal.
Mme Paulette SIMOUTRE, Romilly-sur-Seine.
M. Henri SABBAH, 45 - Orléans.
Mme Julien SCREVE, La Chapelle-Saint-Luc.
Mme TOMASI, Troyes.
M. Gabriel THIESSON, 42 - Maclas.
M. Pierre VERRET, La Chapelle-Saint-Luc.
M. Jean WEINLING, Bar-sur-Seine.
Mme Yvette ZENARD, Daudes.

